

INFORMATIONS PRATIQUES

- ✓ Le contenu de la formation est **adapté selon les projets envisagés des stagiaires**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, de visites et de mises en situation. L'entrée en formation peut se réaliser sur chacun des SAS séparément
 - Taux de satisfaction (SAS 1 – Données 2024) : 89 %
- ✓ Personnes concernées : **personnes en réflexion par rapport un projet dans le domaine agricole et/ou du paysage** (saliariat ou installation), et n'ayant aucune ou peu de connaissances et d'expériences dans ces domaines.
 - Public prioritaire : des personnes infra-bac**
- ✓ Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- ✓ **Financement** : France Travail dans le cadre de l'Action de Formation Conventionnée (**ouverture de la session sous réserve de l'accord de financement de France Travail**)
 - Une information collective, suivie d'entretiens individuels prévue en juillet 2025**
- ✓ Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5€ le repas du midi et du soir - 2€ le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- ✓ Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



Découverte des métiers de l'agriculture et du paysage

Durée du parcours complet : 315 h en centre et 91h en entreprise

Prochaine session : à partir du 08 septembre 2025

Parcours individualisé et modulable

CONTENU DE LA FORMATION

SAS 1 (91 heures, soit 13 jours) : du 08/09 au 03/10/2025

- ✓ Définition de son projet professionnel
- ✓ Découverte des métiers et des filières agricoles et du paysage
- ✓ Vérification des aptitudes et compétences nécessaires à l'exercice du-des métiers visés à travers des visites et des travaux pratiques
- ✓ Confrontation de son projet professionnel à la réalité du territoire

Entretien de Fin du SAS 1 (suite à donner)

1^{ère} période en entreprise (5 jours)

SAS 2 (182 heures, soit 26 jours)

- ✓ Développement des aptitudes comportementales à travers des travaux pratiques et des visites
- ✓ Les gestes et postures liés à l'activité agricole et du paysage
- ✓ Acquisition des compétences et connaissances de socle, et des compétences de base technique en agriculture et paysage (travaux pratiques)
- ✓ Validation de son projet professionnel

Entretien de Fin du SAS 2 (suite à donner)

2^{ème} période en entreprise (8 jours)

SAS 3 (42 heures, soit 6 jours)

- ✓ Identification des savoir-faire et savoir-être nécessaires aux métiers de l'agriculture et du paysage
- ✓ Préparation à devenir autonome dans sa recherche d'emploi
- ✓ Construction d'un plan d'action / d'une feuille de route de son projet en agriculture ou en paysage

Entretien de Fin du SAS 3 (suite à donner)

Contact formation : cfppa.aubenas@educagri.fr ou 04.75.36.71.80